



## Besoins d'aide sur ma situation

Par **Fatoumatana**, le **19/03/2022** à **13:25**

Bonjour

Je suis étudiante étrangère à paris . Suite à des problèmes financiers et psychologique, j'ai raté une bonne partie de mes cours cette année. En effet je n'avais plus de logements ni rien . Je suis partie m'inscrire à pôle emploi avec mon statut étudiant. Puisque je ne savais plus quoi faire comme métier plus tard , ils m'ont proposé une formation qui va m'aider à élaborer mon futur projet professionnel. Cette formation est rémunéré à hauteur de 500 euros . Ma question est celle de savoir si je peux bien poursuivre cette formation et reprendre l'université en septembre. Ça me permettra de voir plus claire sur ce que je voudrais vraiment faire. Mon titre de séjours expire en décembre 2023 .

Qu'en pensez vous?

Vous remerciant d'avance  
Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **20/03/2022** à **08:21**

Bonjour

Je ne vois pas pourquoi vous ne le pourriez, car si un étudiant étranger à le droit de travailler, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait as suivre une formation de ce type...

Attention cependant, pendant vos études, vous ne pouvez pas cumuler les allocations chômage avec une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux.

["Chômage étudiant : peut-on cumuler études et chômage ? \(aide-sociale.fr\)](https://aide-sociale.fr)

Utile: Info-droits-migrants: 04 76 44 51 85

Par **youris**, le **20/03/2022** à **09:47**

bonjour,

il n'est pas certain que vous puissiez renouveler votre titre de séjour étudiant.

salutations